

Travaux de construction d'une zone d'immersion temporaire sur « Le Colfontaine » au lieu-dit de la Baraque à Ramons dans le Bois
de Colfontaine
Catégorie B

En vertu des dispositions du livre 1er du Code de l'Environnement
ART. D29 du Code de l'ENVIRONNEMENT

Le Collège communal informe la population de l'ouverture d'une enquête publique relative aux travaux susvisés dont l'auteur est la Province de Hainaut, Hainaut Ingénierie Technique.

L'enquête publique, d'une durée de 30 jours (conformément à l'article D.29-13, catégorie B), est organisée afin de permettre de recueillir l'avis du public sur ces travaux.

Les documents soumis à l'enquête publique sont consultables à l'Administration communale de Colfontaine, Carré Communal Yvon Biefnot, Service Urbanisme, rue du Pont d'Arcole, 14 à 7340 Colfontaine, à partir du 15/06/2015.

Date d'affichage de la demande d'ouverture de l'enquête, date et heure de la clôture de service

10/06/2015
Rue du Pont d'Arcole, 14 7340 Colfontaine

15/06/2015

Service Urbanisme

Le 14/07/2015 à 10h **Administration communale de Colfontaine**
Place de Wasmes, 22
7340 Colfontaine

Le dossier est consultable au Carré Communal Yvon Biefnot (Service Urbanisme, rue du Pont d'Arcole, 14 à 7340 Colfontaine) à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, pendant les heures de service*.

A Colfontaine, le 10/06/2015

Le Directeur général ff, Le Bourgmestre,

(s) D. BLANQUET

(s) L. D'ANTONIO

* Heures de service :

du lundi au vendredi de 9H à 12H

le mardi de 16H à 20H uniquement sur rendez-vous (065/88.73.40)

le mercredi de 14H à 16H

du 29/06/2015 au 14/07/2015 :

les bureaux seront ouverts du lundi au vendredi de 9H à 14H ou sur rendez-vous
(065/88.73.40)